

NR 21/10/22



RASSEMBLEMENT À MIGNALOUX. Fermement opposées au tracé de contournement de Mignaloux-Beauvoir proposé par Grand Poitiers, plus de 200 personnes ont répondu hier soir à l'appel des associations Décape et Central Parc devant la mairie de Mignaloux. Le jour n'était pas choisi au hasard puisque Florence Jardin, présidente de Grand Poitiers, est venue au même moment présenter son projet au conseil municipal. Conseil que les deux associations n'ont pas eu l'intention de perturber.

mignaloux-beauvoir NR 22/10/22

Conseil municipal : Florence Jardin présente le projet de contournement

La présidente de Grand Poitiers Florence Jardin a ouvert le conseil municipal du 20 octobre, à 18 h 30, en salle du conseil, alors qu'une manifestation contre le projet de contournement de la ville avait lieu devant la mairie (lire notre édition du 21 octobre). Le rendez-vous pris depuis juillet entre Florence Jardin et les membres du conseil municipal de Mignaloux-Beauvoir avait pour objectif de leur présenter son rapport 2021. À l'issue du bilan, les discussions sur le projet de contournement de Mignaloux-Beauvoir ont animé la séance. Les interrogations portaient notamment sur le choix du tracé qui, selon Michel Bonnel, « va accentuer les difficultés » avant d'ajouter que ce projet « sacrifierait de façon irréversible la commune ». À ces remarques, Florence Jardin a invité les conseillers à attendre la venue des vice-présidents de la communauté urbaine de Grand Poitiers pour obtenir plus de détails avant de quitter la salle du conseil à 19 h 15.

L'ensemble des autres points inscrits à l'ordre du jour a été voté à l'unanimité :

Nomination. Stéphane Marie, conseiller municipal délégué à la fonction de correspondant incendie et secours, est

nommé conseiller chargé des questions de sécurité civile.

« Ville aidante France Alzheimer ». Signature de la charte nationale engageant la Ville à adopter (ou à renforcer) des actions à l'attention des personnes touchées par la maladie d'Alzheimer.

Subventions. Pour l'organisation d'un festival de théâtre amateur, du 31 mars au 2 avril 2023, les commerçants seront sollicités pour devenir mécènes du projet et ainsi compléter l'aide départementale qui s'élève à 30 % du montant hors taxes des dépenses (agents municipaux, communication, protection civile, Sacem...).

Par ailleurs, une subvention exceptionnelle de 250 € sera versée à l'IME Pierre-Garnier pour le renouvellement de son parc de VTT, et le club de handball se verra attribuer une subvention complémentaire de 1.000 € pour palier les frais d'arbitrage conséquents suite à la montée de l'équipe féminine en Prénational et des moins de 15 ans en Régional.

Logement. Le loyer du logement situé au-dessus de la poste a subi une baisse de 100 € portant son montant à 650 € afin de favoriser la location du bien.